



RCS : ANNECY
Code greffe : 7401

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de ANNECY atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2011 B 01071
Numéro SIREN : 534 064 589
Nom ou dénomination : 2A BTP

Ce dépôt a été enregistré le 10/07/2017 sous le numéro de dépôt B2017/007048

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

n° de dépôt : **B2017/007048**
n° de gestion : **2011B01071**
n° SIREN : **534 064 589 RCS Annecy**

Le greffier du Tribunal de Commerce d'Annecy certifie avoir procédé le 10/07/2017 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de la société :

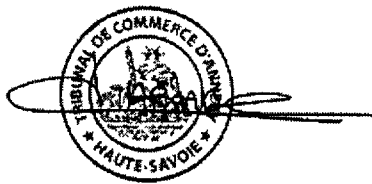
2A BTP - Société à responsabilité limitée
80 chemin Des Martinets 74150 Saint-eusebe -FRANCE-

date de clôture : 31/12/2016

Ce dépôt comprend les documents comptables prévus par la législation en vigueur.

Concernant les évènements RCS suivants :

Dépôt des comptes annuels



680794

Formulaire obligatoire (article 302, Septies A bis du Code Général des Impôts)		Désignation de l'entreprise		EURL 2A BTP		Exercice N clos le		Exercice N-1 clos le		Néant		*										
A - RÉSULTAT COMPTABLE						13	1	1	2	2	0	1	6	13	1	1	2	2	0	1	5	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *		dont export et livraisons et livraisons intracommunautaires		209		210															
	Production vendue	biens			215		214															
		services *			217		218		131 690						119 531							
	Production stockée *		(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)				222															
	Production immobilisée *						224															
	Subventions d'exploitation reçues						226															
	Autres produits						230		81						252							
Total des produits d'exploitation hors T V A (I)						232		131 771						119 782								
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)						234															
	Variation de stock (marchandises) *						236															
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)						238		1 776						1 531							
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *						240															
	Autres charges externes * (dont crédit bail - mobilier 16 551 - immobilier)						242		37 223						27 328							
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE * 243)				243		244		3 649						3 282							
	Rémunérations du personnel *						250		40 000						37 300							
	Charges sociales (cf. renvoi 380)						252		16 427						24 563							
	Dotations aux amortissements *						254		4 891						4 854							
	Dotations aux provisions						256															
	Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *				259		262		2					1							
dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles				260																		
Total des charges d'exploitation (II)						264		103 968						98 859								
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						270		27 803						20 923								
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers						280		1 395					1 055								
	Produits exceptionnels						290		32 000													
	Charges financières						294															
	Charges exceptionnelles	dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)				347		300		17 602					45							
		dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)				348																
Impôts sur les bénéfices *						306		5 649						3 487								
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII)						310		37 946						18 446								
B - RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col 2				312		37 946						314								
RÉINTÉGRATIONS	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *						316															
	Amortissements excédentaires (art 39-4 C G I) et autres amortissements non déductibles						318															
	Provisions non déductibles *						322															
	Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033 not)						324		5 649													
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés				247		330															
	Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option						251															
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						998															
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						999															
Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						997																
DÉDUCTIONS	Entreprise nouvelles (44 septies)		Zone franche urbaine (44 octies et octies A)		986	987		127						342								
	Reprise d'entreprises en difficulté (44 septies)		Jeune entreprise innovante (44 septies A)		981	989		991						990								
	Divers dont ZFA (44 quaterdecies)		Investissements outre-mer		345	344		346														
	"Déduction exceptionnelle (art 39 decies)"				655										350				5 934			
	RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS						Bénéfice col 1		37 661					354								
Déficit de l'exercice reporté en arrière : (Entreprises I S seulement)						356																
Déficits antérieurs reportables * dont imputés sur le résultat														360								
RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS						Bénéfice col. 1		37 661					372									

ANNEXE

Exercice du 01/01/2016 au 31/12/2016

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2016-07 relatif à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2016 au 31/12/2016

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	5 470		2 618
Matériel de transport	48 199		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	1 824		
TOTAL	55 493		2 618
Prêts, autres immobilisations financières	20 000		
TOTAL	20 000		
TOTAL GENERAL	75 493		2 618

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel		2 618	5 470	5 470
Matériel de transport			48 199	48 199
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			1 824	1 824
TOTAL		2 618	55 493	55 493
Prêts, autres immobilisations financières		15 000	5 000	5 000
TOTAL		15 000	5 000	5 000
TOTAL GENERAL		17 618	60 493	60 493

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	3 597	954	16	4 536
Matériel de transport	35 920	3 510		39 430
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	1 327	427		1 754
TOTAL	40 844	4 891	16	45 720
TOTAL GENERAL	40 844	4 891	16	45 720

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal. techniques matériel outillage indus.	954				
Matériel de transport	3 510				
Matériel de bureau informatique mobilier	427				
TOTAL	4 891				
TOTAL GENERAL	4 891				

ANNEXE

Exercice du 01/01/2016 au 31/12/2016

Etat des provisions

Néant

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Prêts	5 000	5 000	
Autres créances clients	40 170	40 170	
Taxe sur la valeur ajoutée	2 906	2 906	
Débiteurs divers	250	250	
Charges constatées d'avance	1 638	1 638	
TOTAL	49 963	49 963	
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice	15 000		

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	4 819	4 819		
Impôts sur les bénéfices	2 161	2 161		
Taxe sur la valeur ajoutée	13 590	13 590		
Groupe et associés	7 294	7 294		
Autres dettes	1 018	1 018		
TOTAL	28 882	28 882		

Composition du capital social

(PCG Art 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
PARTS SOCIALES	10.0000	1 000			1 000

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2016 au 31/12/2016

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Installations techniques	Linéaire	3 à 5 ans
Matériel de transport	Linéaire	3 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	3 à 5 ans

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Disponibilités	570
Total	570

Charges à payer

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	1 638
Total	1 638

ANNEXE

Exercice du 01/01/2016 au 31/12/2016

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Rémunération des dirigeants

(PCG Art 831-3, 832-12, 832-13)

Rémunérations allouées aux membres	Montant
des organes de direction ou de gérance	40 000
Total	40 000

2A BTP
Société à responsabilité limitée
au capital de 1 000 euros
Siège social : Orbessy-Bas
74150 SAINT EUSEBE
RCS ANNECY

RAPPORT DE GESTION DE LA GERANCE

APPROBATION DES COMPTES DE L'EXERCICE
CLOS LE 31 DECEMBRE 2016

Le soussigné Rabah ADJERIME, associé unique et gérant de la société 2A BTP, a, en vue de l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2016, établi le présent rapport de gestion sur la situation et l'activité de la Société durant l'exercice écoulé.

ACTIVITE DE LA SOCIETE

Situation et évolution de l'activité de la Société au cours de l'exercice

Durant l'exercice clos le 31 décembre 2016, l'activité de la Société a augmenté de 10.17%.

Evénements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

Depuis le 31 décembre 2016, date de la clôture de l'exercice, la survenance d'aucun événement important n'est à signaler.

Activités en matière de recherche et de développement

Notre Société n'a effectué aucune activité de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé.

Evolution prévisible et perspectives d'avenir

Les objectifs pour l'exercice ouvert le 1er janvier 2017 sont de maintenir notre chiffre d'affaires.

RESULTATS - AFFECTATION

Examen des comptes et résultats

Les comptes annuels soumis à approbation ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Un rappel des comptes de l'exercice précédent est fourni à titre comparatif.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2016, le chiffre d'affaires s'est élevé à 131 690,47 euros contre 119 530,80 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 10,17%.

Le montant des autres produits d'exploitation s'élève à 80,51 euros contre 251,50 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -67,98%.

Le montant des achats et variations de stocks s'élève à 1 776,43 euros contre 1 531,03 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 16,02%.

Le montant des autres achats et charges externes s'élève à 37 222,71 euros contre 27 328,00 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 36,20%.

Le montant des impôts et taxes s'élève à 3 649,00 euros contre 3 282,00 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 11,18%.

Le montant des traitements et salaires s'élève à 40 000,00 euros contre 37 300,00 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 7,23%.

Le montant des charges sociales s'élève à 16 426,72 euros contre 24 562,50 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -33,12%.

Le montant des dotations aux amortissements et provisions s'élève à 4 891,45 euros contre 4 854,08 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 0,76%.

Le montant des autres charges s'élève à 1,61 euros contre 1,35 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 19,25%.

Les charges d'exploitation de l'exercice ont atteint au total 103 967,92 euros contre 98 858,96 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 5,16%.

Le résultat d'exploitation ressort pour l'exercice à 27 803,06 euros contre 20 923,34 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 32,88%.

Quant au résultat courant avant impôts, tenant compte du résultat financier de 1 394,53 euros (1 055,00 euros pour l'exercice précédent), il s'établit à 29 197,59 euros contre 21 978,34 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 32,84%.

Après prise en compte :

- du résultat exceptionnel de 14 397,80 euros contre -45,00 euros pour l'exercice précédent,
- de l'impôt sur les sociétés de 5 649,00 euros contre 3 487,00 euros pour l'exercice précédent,

le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2016 se solde par un bénéfice de 37 946,39 euros contre un bénéfice de 18 446,34 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 105,71%.

Au 31 décembre 2016, le total du bilan de la Société s'élevait à 179 922,48 euros contre 152 083,74 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 18,30%.

Proposition d'affectation du résultat

Les comptes annuels, tels qu'ils sont présentés et soumis à approbation, font ressortir un bénéfice de 37 946,39 euros qui recevrait l'affectation suivante :

Bénéfice de l'exercice	37 946,39 euros
------------------------	-----------------

En totalité au compte "autres réserves" qui s'élève ainsi à 149 940,91 euros.

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société seraient de 151 040,91 euros.

Distributions antérieures de dividendes

En application de l'article 243 bis du Code général des impôts, il est rappelé qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée au titre des trois derniers exercices.

Dépenses non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, il est précisé que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non admises dans les charges déductibles du résultat fiscal.

CONVENTIONS VISEES A L'ARTICLE L. 223-19 DU CODE DE COMMERCE

En application des dispositions des articles L. 223-19 et R. 223-26 du Code de commerce, il est relaté les conventions qui devront être portées sur le registre des décisions de l'associé unique, en annexe au procès-verbal :

Convention conclue par l'associé unique avec la Société :

Sont pris en charges par la société pour Monsieur Rabah ADJERIME, Gérant les cotisations sociales obligatoires pour un montant de 13 867,00 euros, les cotisations " Loi Madelin " pour un montant de 2 739,72 euros.

Fait à SAINT EUSEBE
Le 30 juin 2017

Rabah ADJERIME
Associé Unique et Gérant



2A BTP
Société à responsabilité limitée
au capital de 1 000 euros
Siège social : Orbessy-Bas
74150 SAINT EUSEBE
RCS ANNECY

DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE
DU 30 JUIIN 2017

DECISION D'AFFECTATION DU RESULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2016

DEUXIEME DECISION

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 37 946,39 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	37 946,39 euros
------------------------	-----------------

En totalité au compte "autres réserves" qui s'élève ainsi à 149 940,91 euros.

Conformément à la loi, l'associé unique constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

Certifié conforme
La Gérance

